

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 9 octobre 2015

Au cours de sa séance du 9 octobre 2015, le conseil de l'école a

● entendu des informations sur :

- les effectifs
- la formation professionnelle
- la politique des emplois enseignants et IATS
- le budget de projet
- l'accréditation

● émis un avis favorable sur :

- le procès-verbal CE 2015-03 du 22 mai 2015 (Abstention : 3 – Pour : 16)
- le procès-verbal CE 2015-04 du 3 juillet 2015 (Abstention : 4 – Pour : 15)
- le document d'orientation politique et budgétaire (vote sur le préambule : Contre : 5 – Abstention : 2 – Pour : 12 / vote sur les orientations politiques : Abstention : 1 – Ne prend pas part au vote : 6 – Pour : 12 / vote sur les orientations budgétaires : Abstention : 3 – Ne prend pas part au vote : 6 – Pour : 10)
- les conseils de perfectionnement (Unanimité – Pour : 19)
- la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 19)

● émis un avis défavorable sur :

- l'évolution des heures d'accompagnement des stagiaires et des étudiants en M2 (Contre : 9 Abstention : 3 – Pour : 7)
- la possibilité pour un étudiant non lauréat en M2 de faire son stage dans le privé (Contre : 8 Abstention : 4 – Pour : 2)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne

Pascal BRASSELET

